

TROISIÈME GROUPE SCOLAIRE :

en 2019, 8 classes envisagées,
en 2020, 10 classes, 285 enfants

Pourquoi ?

Le maire prévoit entre 600 et 850 logements nouveaux d'ici 2025, soit un tiers de plus de population : la majorité de ces programmes immobiliers sont faits par des promoteurs

Ce n'est pas la construction des logements sociaux qui justifie cette école. Les derniers chiffres transmis par la préfecture indiquent une carence de 240 logements. Il en est prévu 384 dont 251 sont de petits logements (T1 une personne-T2 un couple) ; les écoles actuelles aménagées auraient suffi.

Ce sont les autres projets privés qui obligent cette construction.

Où ?

Le terrain choisi est boisé, sur une pente dans le haut du Cirque de l'Essonne à proximité du gymnase. N'oublions pas que pour ce faire, un déclassement de la zone boisée protégée a été décidé avant même que le plan local d'urbanisme ne soit modifié.

Comment ?

Première étape : le grand jury concours désigne le 14/12/20 le cabinet d'architectes retenu sur les 4 sélectionnés en juillet.

20 personnes sont présentes dans la grande salle de la Villa, le maire et 6 élus de la majorité un élu de l'opposition, Antonio Sebastian, 8 personnalités avec droit de vote, architectes, directeurs d'école...

Pour chaque dossier, une présentation avec vidéo à l'appui et argumentaires.

Les perdants repartiront chacun avec 50 000€ HT et certains membres du jury avec 1500€ HT
Votre élu de *Bien vivre à Villabé* a rappelé que le projet retenu devait se fondre au mieux dans le paysage verdoyant en respectant les règles écologiques en vigueur. Il doit associer sécurité, confort, esthétique pour le bien-être de tous

Combien ?

Budget prévu : 9 580 000€ HT soit 11 436 000€ TTC

Rémunération de Grand Paris Sud (mission de délégation de maîtrise d'ouvrage) : 24 000€ HT

Nous vous informerons des suites !

www.bienvivreavillabe.fr

[www.facebook.com > Bienvivreavillabe91100](https://www.facebook.com/Bienvivreavillabe91100)



